



Mairie de Marquefave  
route de Carbonne 31390  
☎ 05.61.87.85.13  
[contacts@marquefave.fr](mailto:contacts@marquefave.fr)

## AFFICHE de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

(article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

---

Le Conseil municipal se réunira à la mairie, **le jeudi 2 juillet 2026 à 19 heures.**

### ORDRE DU JOUR :

#### ADMINISTRATION

- 1 - création de postes
- 2 - adoption du règlement intérieur du Conseil municipal
- 3 - autorisation de signature par la CCV de la convention pour la lutte contre les déchets diffus

#### PATRIMOINE

- 4 - classement des chemins ruraux en voies communales

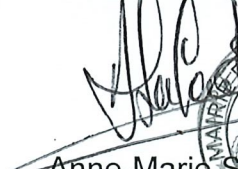
#### BUDGET

- 5 - participation financière à la sortie scolaire à Ascou-Pailhères
- 6 - subvention 2026 à la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) de Carbonne pour l'accueil de loisirs associé à l'école (ALAE) de Marquefave
- 7 - renouvellement de la convention d'adhésion à l'ENT-École pour 2026 / 2027 (espace numérique de travail)

#### QUESTIONS DIVERSES

-----  
Marquefave, le 25 juin 2026

Madame le Maire,

  
Anne-Marie SALADO

